

*Corporation de développement du Canada*

Je voudrais demander à la Chambre de se reporter à l'époque de l'adoption de la loi de constitution de la CDC. Le projet a été étudié, la loi adoptée et la société créée à une époque où je faisais partie des journalistes parlementaires. Je me rappelle ma joie et ma fierté, à l'époque, de voir que le gouvernement faisait enfin des efforts pour s'attaquer au grave problème de la mainmise étrangère dans notre pays et s'efforcer d'instaurer au moins un mécanisme en vue d'y remédier de façon sérieuse, de concert avec le secteur privé mais essentiellement grâce à l'influence et à l'appui du gouvernement. Je me souviens d'avoir déclaré à l'époque qu'il s'agissait d'un premier pas qui, comme bien d'autres initiatives du gouvernement libéral précédent, a suscité bien des controverses et n'a pas eu toutes les répercussions escomptées, mais qui représentait néanmoins un important progrès vers la création d'une série de sociétés canadiennes susceptibles d'agir efficacement, surtout dans les secteurs primaire et de la fabrication, où le taux de participation étrangère était particulièrement élevé.

Il est intéressant d'entendre le ministre déclarer ce matin que la CDC n'a atteint aucun objectif fixé par le gouvernement. Il s'agit à mes yeux d'une déclaration claire et sans équivoque touchant l'engagement du gouvernement à l'égard des objectifs de canadianisation que la CDC a poursuivi, et continuera à le faire, grâce à l'appui efficace et aux efforts du gouvernement en vue d'utiliser intelligemment cet instrument de politique industrielle et technologique. Cependant, le ministre a bien précisé que ces objectifs n'existent pas et il m'apparaît donc logique, vu sous son angle, de supprimer l'instrument en le confiant aux mains du secteur privé puisque son gouvernement se désintéresse de la canadianisation de notre économie ou de l'utilisation intelligente des instruments de politique industrielle et des moyens de recherche et de technologie dont il dispose pour atteindre des objectifs sociaux et industriels. L'honnêteté du ministre mérite notre respect, même s'il est dérisoire de le voir renoncer à ces objectifs importants, voire cruciaux, pour la création d'emplois pour les Canadiens.

Je voudrais parler pendant quelques instants de la nationalisation. C'est un principe qui n'est guère populaire dans notre pays. Les gens ont tendance à croire que la nationalisation, au Canada, représente une tentative du gouvernement en vue de relancer des entreprises en faillite et de lui permettre de s'ingérer dans ce qui ne le regarde pas. Selon les propagateurs de ce mythe, dans presque tous les cas, la nationalisation se solde par l'inefficacité, des pertes financières et un manque d'attention pour les intérêts du pays. Selon l'opinion conservatrice, avec un petit «c», que partagent les deux autres partis représentés à la Chambre, la nationalisation est généralement catastrophique; elle répond au mieux à des besoins provisoires et ne joue jamais un rôle crucial dans l'expansion de notre économie. Aussi, quand une entreprise nationalisée est bien administrée et est dynamique comme c'est le cas de la Corporation de développement du Canada, on cherche à s'en débarrasser, car il serait fort gênant d'être obligé d'admettre qu'il existe bel et bien une société d'État qui fonctionne vraiment bien, qui dépose des rapports, réalise des bénéfices, s'engage dans la recherche et remporte de francs succès sur les marchés d'exportation. Quelle ignominie! Il faut alors s'en débarrasser au plus vite, à perte au besoin, car s'il fallait la vendre à profit, les Canadiens pourraient se rendre compte que de telles sociétés d'État peuvent non seulement prospérer quand elles existent, mais qu'on peut réaliser des bénéfices en les vendant.

• (1150)

Mais n'ayons crainte. Le gouvernement a décidé de se départir de ses actions dans la CDC lorsqu'il a eu la certitude que les 250 millions de dollars dont parlait le ministre seraient inférieurs au montant investi par le public à l'origine dans cette société.

Il est évident qu'aux yeux du gouvernement «qui dit entreprise nationalisée, dit entreprise subventionnée». Une entreprise nationalisée c'est comme une institution de bienfaisance: on prend l'argent des travailleurs et des pauvres pour subventionner, renflouer des institutions comme la Banque commerciale du Canada et la Northland Bank ou remettre leurs dettes. Dans l'optique du gouvernement, le secteur public ne fait rien d'autre que de pressurer les contribuables. Il leur coûte de l'argent et quand une société d'État se porte bien et rapporte au pays, il s'arrange pour qu'elle périclite afin de ne pas détruire les mythes qu'il crée.

Je dois admettre que le ministre fait preuve d'un grand dynamisme lorsqu'il s'agit de vendre notre secteur public. Une fois, je lui ai proposé, pour rire, d'afficher sa photo sur des babillards partout dans le monde en expliquant que le Canada était de nouveau ouvert aux entreprises. Je trouvais que ce serait un moyen plus économique de faire de la réclame pour combler ses aspirations idéologiques.

Il se peut que le ministre ait donné suite à ma suggestion, car pendant son séjour au Japon, il a fait mieux que *Barnum and Bailey*. J'ignore s'il portait un panneau sur ses épaules, s'il se promenait avec une cloche dans les rues de Tokyo pour attirer l'attention ou s'il a fait résonner des cymbales à la manière japonaise pour faire passer son message, mais il a déclaré à ses hôtes de ne pas oublier qu'il avait plusieurs sociétés d'État à vendre si jamais ils étaient intéressés. Il me semble entendre l'orgue en fond sonore comme c'est généralement le cas pour la publicité. J'espère, pour l'honneur des vendeurs, que le ministre a fait jouer une marche triomphale digne des glorieux états de services des sociétés en question. Mais connaissant la propension du ministre à parler de la propriété publique, je crains bien que sa musique n'ait été qu'un chant funèbre. Je crains que le choix de cette musique funèbre ne soit justifié par le faible prix que nous obtiendrons peut-être pour ces entreprises. Il a déclaré qu'à l'heure actuelle, le Canada avait mis en vente deux usines de construction aéronautique, une usine de traitement d'uranium et une entreprise de technologie électronique de pointe engagée dans le domaine des télécommunications par satellites. Il n'est pas allé jusqu'à parler d'une perdrich perchée dans un poirier, mais l'idée doit sûrement lui avoir traversé l'esprit. Il a ajouté qu'il recevrait les intéressés plus tard.

A propos de sa technique de vente, je ferai remarquer au ministre que son invitation à venir le voir plus tard ne suscitera peut-être qu'une réaction polie chez les Japonais. Il doit se montrer plus dynamique. Il devrait abandonner le ton funèbre qui caractérise ses discours sur la propriété publique et vanter les merveilleux succès qu'ont connus certaines de nos expériences au Canada. S'il tient à vendre ces entreprises, il devrait le faire d'une façon qui soit profitable pour les Canadiens. Je compte donc que le ministre aille vanter dans le monde entier les titres de gloire de la propriété publique au Canada. En fait,